

## DECLARATION LIMINAIRE CTP DU 26/04/2010

### **Monsieur le Président**

Ainsi donc, la mise en place des SIP à PERPIGNAN, approche.

Celle du PRS aussi.

Ces deux sujets constituent l'essentiel du CTP, auquel nous sommes aujourd'hui conviés.

FO revendique l'arrêt de la RGPP, car elle est destructrice pour le service public et les emplois publics, ce qui est inadmissible en période de crise.

La création de la DGFIP, est une des déclinaisons de la RGPP .

Le SIP, en est donc une traduction concrète.

IL en est de même pour le PRS.

Le SIP, est emblématique car il permet la visualisation aux yeux du grand public, de la fusion impôts- trésor.

Il constitue une pierre d'achoppement majeure entre FO DGFIP et le Directeur Général, car très clairement, il est conçu pour absorber les futures suppressions massives d'emplois.

Nous revendiquons donc l'arrêt de la mise en place des SIP et des PRS, ces réformes allant contre l'emploi.

Suite au succès de la Grève du 23 mars à la DGFIP, le nouveau ministre a rencontré l'intersyndicale DGFIP, le 14 avril.

Il se déclare prêt à réexaminer pour la DGFIP, l'application de la règle gouvernementale du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Voilà apparemment un nouveau discours.

Son prédécesseur disait que nous devons montrer l'exemple en la matière, et de fait nous étions très proche du non remplacement de deux agents de la DGFIP sur trois, partant à la retraite.

Monsieur BAROIN, va donc revoir ce dossier, mais on ne sait pas dans quel sens il va trancher.

C'est pourquoi, FO DGFIP 66, appelle les agents à continuer à se mobiliser et à exprimer leurs revendications.

En conséquence, FO DGFIP 66 , ne siègera pas aujourd'hui.

Il attend des documents préparatoires qui sont fournis avec la convocation pour le CTP, des signes tangibles du changement de raisonnement de l'administration, qui partait jusqu'à présent, sur le postulat de départ, de la reconduction à minima, des mêmes principes, s'agissant de la volumétrie des suppressions d'emplois.

Nous devons dès à présent voir localement, dans quel sens le Ministre va trancher.

Il doit le faire avant l'été.

FO DGFIP, participera aux réunions consacrées à ce sujet, mais pour parler de l'emploi et pas des suppressions d'emplois.

Le niveau de l'emploi en général, est un des paramètres de la bonne santé de notre système de retraites .

Tous les dossiers sont liés, et nous rappellerons pour conclure que le dossier Retraite constitue pour nous la mère des revendications, le 1<sup>er</sup> Mai, FO, l'exprimera fortement.